
M MOIRE DU REMDUS – PROJET DE LOI 95 : LOI FAVORISANT L' QUIT  DANS L'ACC S AUX SERVICES DE GARDE  DUCATIFS   L'ENFANCE SUBVENTIONN S DISPENS S PAR LES TITULAIRES DE PERMIS

DOCUMENT R DIG  PAR MARC-OLIVIER JACOB, DIRECTEUR AUX AFFAIRES
POLITIQUES ET EXTERNES ET R VIS  PAR GABRIELLE CREVIER, DIRECTRICE
G N RALE DU REGROUPEMENT  TUDIANT DE MAITRISE, DIPLOME ET
DOCTORAT DE L'UNIVERSIT  DE SHERBROOKE (REMDUS)

PR SENT    LA COMMISSION DES RELATIONS AVEC LES CITOYENS   L'OCCASION DES
CONSULTATIONS PARTICULI RES ET AUDITIONS PUBLIQUES

LE 2 MAI 2025



À propos du REMDUS

Le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a pour mission de défendre les droits et les intérêts des personnes étudiantes aux 2^e et 3^e cycles de l'Université de Sherbrooke (UdeS). Au total, il représente près de 9000 membres répartis sur tous les campus.

Depuis 1987, le REMDUS veille au bien-être de ses membres. Il agit comme coordonnateur des actions et des revendications de la population étudiante des cycles supérieurs de l'UdeS. Il défend les droits et met de l'avant les intérêts de ses membres, en plus de travailler à améliorer la condition étudiante.

D'autre part, le REMDUS favorise la participation de la population étudiante des cycles supérieurs aux activités sur les campus de l'UdeS. Il informe et sensibilise sa communauté afin de susciter une prise de conscience des enjeux actuels, tant étudiants que sociétaux.

Table des matières

<i>À propos du REMDUS</i>	i
1. Introduction	1
2. L'appel de projets du ministère de la Famille en 2019	3
2.1. Rapport de recherche sur les besoins de gardes des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'étude du ministère de la Famille en 2019 ...	4
3. La conciliation Famille-Travail-Étude.....	5
4. Inquiétudes du REMDUS concernant le Projet de loi 95.....	6
5. Recommandations.....	7

1. Introduction

En novembre 2017, le Regroupement étudiant de maîtrise, diplôme et doctorat de l'Université de Sherbrooke (REMDUS) a tenu une consultation référendaire au sujet de la cotisation étudiante prélevée auprès de ses membres. Les membres ont eu à se prononcer sur la création d'une cotisation étudiante d'un montant de moins de 5,00 \$ par session pour la mise en place d'un service de garderie sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke. La création de cette cotisation a été approuvée par 58,48 % des membres ayant utilisé leur droit de vote.

En mars 2019, le ministère de la Famille lançait un appel de projets pour la création de places subventionnées dans les centres de la petite enfance (CPE) et dans les garderies subventionnées. Ces places avaient pour but de répondre aux besoins de garde des parents aux études ayant des poupons. Cette annonce, faite par le ministre caquiste de l'époque, Mathieu Lacombe, confirmait son engagement à accélérer l'accessibilité aux places en services de garde éducatifs à l'enfance via le *Plan d'accélération de l'accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance [PAAP]*¹. Suivant le dépôt de l'appel de projets, le REMDUS a entamé différentes étapes pour déposer un projet de *Demande de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance – Appel de projets Parents-étudiants*.

En juin 2019, le REMDUS a présenté son projet au CPE *Au Cœur des mésanges*, qui a accepté d'établir un partenariat et de déposer le projet pour la construction d'une installation de 80 places. En échange d'un apport financier via l'instauration d'une cotisation étudiante de 4,99\$ non remboursable auprès des membres du REMDUS qui étudient au Campus principal de Sherbrooke, le REMDUS et le CPE *Au Cœur des mésanges* conviennent que les places soient réservées prioritairement aux membres du REMDUS. Après les parents aux études des cycles supérieurs, les priorités sont octroyées dans l'ordre suivant : l'équipe permanente du REMDUS (quatre places), les parents aux études du premier cycle, le personnel de l'Université de Sherbrooke et en dernier pour les parents de la société civile².

¹ Ministère de la Famille du Québec, Service de garde, « Appel de projets 2019 », page consultée le 1^{er} mai 2025, mise à jour le 2 février 2023, URL : <https://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/services-de-garde/nouvelles-places/appel-de-projets/Pages/Appel-de-projets-2019.aspx>

² Pion, Isabelle, « Le REMDUS dépose son projet pour un nouveau CPE à l'UdeS », *La Tribune*, page consultée le 1^{er} mai 2025, mise à jour le 6 février 2023, URL : <https://www.latribune.ca/2019/06/29/le-remdus-depose-son-projet-pour-un-nouveau-cpe-a-ludes-00b51557f305118e3496b6b7ffb14bf6/>

Au cours de l'élaboration de ce projet porté par le REMDUS, le Comité de direction de l'Université a toujours soutenu et a collaboré avec l'association étudiante. Par ailleurs, la direction de l'Université de Sherbrooke est d'avis que ce projet répondait et répond toujours à un besoin réel des parents aux études. Par conséquent, à la suite du partenariat conclu entre le REMDUS et le CPE *Au Cœur des mésanges*, l'Université a produit une lettre d'intention de partenariat visant à soutenir le projet du REMDUS déposé par le CPE au ministère de la Famille.

En février 2020, le ministère de la Famille accepte le projet pour la construction d'une installation de 80 places³. À la suite de l'acceptation du projet, le Conseil d'administration de l'Université de Sherbrooke accepte de céder un terrain via un bail emphytéotique au CPE *Au Cœur des mésanges* pour la construction de l'installation.

En juin 2023, l'installation du Petit Campus du CPE *Au Cœur des mésanges*, en partenariat avec le REMDUS et l'Université de Sherbrooke, est inaugurée en présence d'entre autres de la députée de Saint-François, Madame Geneviève Hébert, et de la ministre de la Famille, Madame Suzanne Roy de la Coalition Avenir Québec (CAQ)⁴.

Aujourd'hui, 95 % des places de l'installation sont fréquentées par les parents aux études de l'Université de Sherbrooke.

³ Radio-Canada, « Un nouveau CPE à l'Université de Sherbrooke », *Radio-Canada Informations*, 14 février 2020, page consultée le 1^{er} mai 2025, URL : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1522269/cpe-universite-sherbrooke-campus-au-coeur-mesanges>

⁴ Gendron, Laurie, « Ouverture du Petit Campus, un atout majeur pour les parents aux études de l'UdeS », *Université de Sherbrooke*, 27 juin 2023, URL : <https://www.usherbrooke.ca/actualites/nouvelles/details/50535>

2. L'appel de projets du ministère de la Famille en 2019

Le 20 février 2019, afin de mieux répondre aux besoins de garde des parents aux études du Québec, le gouvernement caquiste a lancé un appel de projets pour la création de 2500 places subventionnées, que ce soit en centres de la petite enfance (CPE) ou en garderies subventionnées. Parmi celles-ci, 2000 places étaient réservées afin de soutenir les parents aux études. De même, 85 % de ces places étaient destinées pour les CPE.

À l'époque, le ministre de la Famille, Monsieur Mathieu Lacombe, annonçait que les installations visées devaient être situées dans un milieu d'études ou à proximité de celui-ci. De plus, les CPE devaient prévoir **dans leur politique d'admission, une priorité pour les enfants des parents aux études.**

De plus, les priorités pour la répartition de ces 2000 nouvelles places devaient s'inscrire dans le cadre des critères suivants :

- Répondre aux besoins de garde des parents aux études;
- Créer des places pour les enfants de 0 à 17 mois⁵.

Le projet du REMDUS, en collaboration avec l'Université de Sherbrooke et le CPE *Au Cœur des mésanges*, a pu être réalisé grâce aux particularités de cet appel de projets. Il a en effet permis la construction de l'installation du Petit Campus, qui comporte 80 places sur le Campus principal, dont le quart est destiné pour les poupons pour répondre aux besoins des parents aux études.

De son côté, l'Université de Sherbrooke a établi un partenariat avec le CPE Tout petit, Toute petite, dont 23 % des 144 places sont occupées par des parents aux études. Actuellement, les parents aux études ont la deuxième priorité actuellement, la première priorité étant le personnel de l'Université.

⁵ Ministère de la Famille, Appel de projets parents-étudiants, « Guide à l'intention du demandeur de places subventionnées en services de garde éducatifs à l'enfance », Mars 2019, page consultée le 1^{er} mai 2025, URL : <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3712627>

2.1. Rapport de recherche sur les besoins de gardes des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'étude du ministère de la Famille⁶ en 2019

Le ministère de la Famille a publié, en 2019, un rapport qui avait pour objectif de connaître et d'augmenter l'offre de places en services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE). Les conclusions du rapport se basaient sur la conciliation famille-études, ainsi que sur la demande en besoins et préférences des parents aux études en matière de garde. Les constats émanant de cette études sont clairs :

- La question des besoins de garde des parents-étudiants apparaît comme étant au cœur des enjeux de la conciliation famille-études ;
- L'accès aux places en SGEE, entre autres en milieu d'études, ne semble pas toujours optimal et la priorité d'accueil n'est pas nécessairement accordée par les SGEE en milieu d'études à l'endroit de la clientèle étudiante ;
- Des enjeux financiers sont associés à l'accès aux services offerts par les SGEE ;
- Une partie des parents aux études bénéficieraient de l'implantation d'horaires de garde atypiques.

⁶ Ministère de la Famille, Rapport de recherche, « Les besoins de garde des parents-étudiants québécois et les services qui leur sont offerts en milieu d'études », 2019, page consultée le 1^{er} mai 2025, URL : https://bibliotheque.cecile-rouleau.gouv.qc.ca/documents/archives/pgq/F34A1_F731_2019.pdf

3. La conciliation Famille-Travail-Étude

L'Université de Sherbrooke a adopté une politique relative aux parents aux études, en 2019, afin de mettre en place des conditions et un environnement propice à la réussite et à la diplomation des parents aux études. L'Université appuie et supporte les différents projets du REMDUS afin d'améliorer les conditions académiques des parents aux études.

Au courant des dernières années, le REMDUS a mis sur pied plusieurs projets en ce sens avec le soutien et la collaboration de l'Université de Sherbrooke. Le plus ambitieux est le projet du CPE en partenariat avec *Au Cœur des mésanges*.

Le REMDUS est l'une des trois associations étudiantes au Québec à avoir mis sur pied un tel projet pour répondre à ce besoin des parents aux études.

L'accès à un service de garde influence grandement les personnes étudiantes à fonder une famille, ou encore, à envisager un retour aux études. Effectivement, les parents aux études font souvent face à davantage de précarité que les personnes étudiantes sans enfants. Dans la grande majorité des cas, les parents aux études sont dans l'obligation de travailler. La conciliation famille-travail-études génère énormément d'anxiété. Cette population est ainsi plus à risque que le reste de la population étudiante de vivre des épisodes anxieux.

L'un des principaux enjeux de cette conciliation est l'accès à des places en CPE ou des places en garderies subventionnées à un coût abordable. Cette condition doit être atteinte pour que les parents aux études puissent consacrer le temps nécessaire à la réussite de leurs études, qu'elles soient réalisées à temps plein ou à temps partiel⁷.

⁷ Union étudiante du Québec. « Favoriser la réussite des parents étudiants à l'Université : Situation actuelle et pistes d'action », 2020, page consultée le 1^{er} mai 2025, URL : <https://unionetudiante.ca/Media/publicDocuments/Avis-sur-les-parents-etudiants.pdf>

4. Inquiétudes du REMDUS concernant le Projet de loi 95

Le REMDUS considère que le projet de loi 95 *visant à favoriser l'équité dans l'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance subventionnés dispensés par les titulaires de permis* du gouvernement caquiste, qui a pour objectif de plafonner jusqu'à 50 % les priorités d'admission dans les CPE pour les parents aux études inscrits dans un établissement d'enseignement, vient mettre en péril le partenariat du REMDUS. Ce projet de loi entre également en contradiction avec l'appel de projets lancé en 2019 par le premier gouvernement caquiste, qui avait pour objectif la mise sur pied de places en CPE pour les parents aux études.

Par le fait même, le REMDUS craint de perdre la moitié (40 places) des 80 places de son partenariat avec le CPE *Au Cœur des mésanges*. Obliger la moitié de ces parents aux études à trouver un autre CPE de Sherbrooke nuirait à l'accessibilité des services de garde pour ces familles et complexifierait énormément la conciliation études-famille. Ce projet de loi aurait aussi comme conséquence possible de faire perdre la quasi-totalité des places destinées en seconde priorité aux parents aux études de l'Université de Sherbrooke au CPE Tout-petit, Toute-petite, dont l'Université est partenaire.

Le REMDUS craint que les parents, qui ont déjà de la difficulté à trouver des milieux de garde qui répondent à leurs besoins, perdent la priorité qui leur est présentement accordée.

5. Recommandations

En conséquence, le REMDUS recommande :

Que les associations étudiantes ayant des partenariats avec des CPE pour des installations sur les campus, dans le but d'offrir des places en priorité pour les parents aux études ou à ses membres, soient dispensées du projet de loi en ce qui concerne le plafonnement jusqu'à 50 % des places en priorité, afin de réellement prioriser les parents aux études dans ces places en CPE ;

Que le projet de loi 95 dispense les universités québécoises ayant des partenariats pour des installations sur leurs Campus dont l'une des priorités des places est destinée aux parents aux études.